**Lettre ouverte au président de la République,**

**à l’initiative du Général Martinez,**

*Paris, le 07 décembre 2018*

Monsieur le Président,

Vous vous apprêtez à signer les 10 et 11 décembre prochains le « pacte mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières » qui institue un véritable droit à la migration. Il pourra s’imposer à notre législation nationale par le biais de traités préexistants ou du principe de responsabilité commune fixé dans ce pacte.

Il nous apparaît que la seule souveraineté qui restera à la France consistera à fixer librement la façon dont les objectifs du pacte devront être mis en œuvre. Vous ne pouvez pas céder ce nouveau pan de la souveraineté nationale sans un débat public alors que 80 % de la population française considère qu’il faut stopper ou réguler drastiquement l’immigration. ***En décidant seul de signer ce pacte, vous ajouteriez un motif de révolte supplémentaire à la colère d’un peuple déjà malmené. Vous vous rendriez coupable d’un déni de démocratie, voire de trahison à l’égard de la nation***.

Par ailleurs, les finances de notre pays sont exsangues et notre endettement progresse. Vous ne pouvez donc pas prendre le risque d’un appel d’air migratoire coûteux sans avoir démontré préalablement que vous ne serez pas obligé de recourir à plus d’impôts pour répondre aux objectifs du pacte. D’autre part, vous devez être capable, en terme sécuritaire, de juguler les conséquences liées à l’arrivée de populations extraeuropéennes. Enfin, vous ne pouvez pas ignorer que l’essence même du politique c’est d’assurer la sécurité à l’extérieur et la concorde à l’intérieur. Or, cette concorde ne peut être obtenue qu’à la condition de maintenir une certaine cohérence interne de la société seule capable de permettre de vouloir faire ensemble, ce qui devient de plus en plus problématique aujourd’hui.

En effet, l’Etat français réalise un peu tard l’impossibilité d’intégrer des populations trop nombreuses, de surcroît de culture totalement différente, qui se sont regroupées au cours de ces quarante dernières années dans des zones qui ne se soumettent plus aux lois de la République.

Vous ne pouvez pas décider seul d’effacer nos repères civilisationnels et nous priver de notre patrie charnelle.

Nous vous demandons donc de surseoir à la signature de ce pacte et d’appeler par voie de référendum les Français à se prononcer sur ce document. Vous êtes comptable devant les Français de vos actions. Votre élection ne constitue pas un blanc seing.

|  |  |
| --- | --- |
| general | Général Antoine MARTINEZ |

Nous soutenons l’initiative du Général MARTINEZ contre la signature de ce pacte qui doit être adopté par les États membres de l’ONU à la Conférence intergouvernementale de Marrakech.

*Charles MILLON — Ancien Ministre de la Défense. Général Philippe CHATENOUD. Général André COUSTOU. Général Roland DUBOIS. Général Daniel GROSMAIRE. Général Christian HOUDET. Général Michel ISSAVERDENS. Amiral Patrick MARTIN. Général Christian PIQUEMAL. Général Daniel SCHAEFFER. Général Didier TAUZIN. Colonel Jean Louis CHANAS*

Ils sont 10 généraux, un ancien ministre de la Défense, un amiral et un colonel de l’armée française à partir en croisade contre le [pacte de Marrakech](https://www.breizh-info.com/2018/12/10/107579/immigration-le-pacte-de-marrakech-adopte-par-la-france) sur les migrations, signé par un émissaire d’Emmanuel Macron récemment. Et à avoir pris le risque de sortir de leur devoir de réserve, ce qui n’est pas sans possible conséquence pour des officiers de ce rang, c’est dire l’urgence de la situation.

Général de Villiers. « L’adhésion doit l’emporter sur la contrainte »  
© Le Télégramme <https://www.letelegramme.fr/france/general-de-villiers-l-adhesion-doit-l-emporter-sur-la-contrainte-22-12-2018-12168566.php#FcXp6wooCEdCCYZg.99>

« Inadmissible et indigne »

Dans la foulée de la publication de cette lettre, qui montre qu’une partie de l’armée française est consciente des enjeux qui se trament géopolitiquement, le ministère des Armées — composé de fonctionnaires dans des bureaux et non pas de soldats de terrain — a qualifié d’« inadmissibles et indignes » les termes de la lettre ouverte : « Ces propos sont inadmissibles et indignes. Les généraux 2S qui ont signé ce texte sortent du devoir de réserve auquel ils sont soumis. Ce devoir de réserve les oblige et ce d’autant plus qu’en tant qu’officiers généraux ils incarnent le sommet de la hiérarchie militaire, c’est-à-dire qu’ils ont la charge de montrer l’exemple. En dérogeant à leurs devoirs, ils sapent ce qui les a conduits aux responsabilités du haut desquelles ils donnent aujourd’hui des leçons. Ce faisant ils ne répondent pas à leurs obligations statutaires et s’exposent de ce fait à des sanctions disciplinaires, dont nous apprécierons l’opportunité dans les jours à venir. »

En cette période où la population est particulièrement remontée contre le Gouvernement, traiter ainsi des généraux de l’armée française, y compris de 2e section c’est-à-dire qui ne sont plus opérationnels, mais maintenus à disposition du ministère de la Défense, alors qu’ils semblent soutenus par de nombreux soldats à la base, n’est-ce pas prendre le risque de mettre de l’huile sur le feu ?

Il est juste de rappeler qu’il n’est pas interdit à un officier d’active de se mettre « hors du rang » pour exprimer son point de vue. L’esprit Gaulliste qui découle du « suivez le chef » semble se terminer : la grande muette se réveille, et elle ne fait pas que parler, elle s’indigne.

L’Histoire se rappellera de ces officiers qui ont osé sortir de la grande muette pour défendre la France réelle face à cette élite qui assassine notre pays. Qui ose gagne !

<http://lagauchematuer.fr/2018/12/19/lettre-ouverte-des-generaux-francais-a-macron-concernant-le-funebre-pacte-de-marrakech/>

<https://francais.rt.com/france/56920-pacte-marrakech-emmanuel-macron-accuse-de-trahison-par-generaux>

<https://francais.rt.com/france/56994-chefs-militaires-qui-ont-denonce-pacte-marrakech-exposent-sanctions-disciplinaires>